octobre 2020 MARCHÉ DU TRAVAIL Journal des arts et métiers | 9

#### EN BREF

### Mieux qu'attendu

L'économie s'est redressée plus rapidement que prévu. Le groupe d'experts de la Confédération a examiné les chiffres du deuxième trimestre. La croissance pour 2020 pourrait donc être globalement moins négative que prévu. Au T2 2020, le PIB a diminué de 8,2 %, après avoir baissé de 2,5 % au T1. C'est la plus forte baisse de la production économique depuis des décennies. Néanmoins, selon ces experts, la Suisse a jusqu'à présent été «relativement épargnée en comparaison internationale».

#### Niveau d'avant crise pas encore atteint

Grâce à l'assouplissement relativement précoce des mesures de santé, l'économie avait déjà pu se redresser sensiblement dès fin avril. La reprise aura été un peu plus rapide que ce qui avait été dit en juin. Dans de nombreux cas, cependant, le niveau d'avant la crise n'a pas encore été atteint. La consommation privée semble également avoir repris plus rapidement que prévu en juin, suite à la réouverture des magasins. En outre, le marché du travail a jusqu'à présent cette année fait moins appel au chômage partiel que prévu. Si cette évolution se confirme, le PIB en 2020 devrait diminuer moins fortement que prévu en juin (-6,2%) et se situera autour de -5%. La prochaine prévision sera annoncée le 12 octobre.

seco.admin.ch

# Incontournable pour de nombreuses PME

Le SECO a de nouveau élargi le guichet en ligne pour les entreprises, EasyGov.swiss, à partir du 1er septembre 2020. Certaines notifications de la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) peuvent désormais être enregistrées et publiées, et les demandes de marques électroniques peuvent également être déposées auprès de l'Institut de la propriété intellectuelle (IPI) via «e-trademark». Mais aussi en raison des fonctions déjà existantes, une application sur Easy-Gov.swiss est intéressante pour les entreprises et surtout pour les PME. La plate-forme soulage l'administration et favorise la numérisation dans l'interaction entre les entreprises et les autorités. Le guichet unique sera progressivement développé. Les entreprises pourront utiliser un seul compte pour gérer tous les services publics offerts. Les données d'entreprise régulièrement requises, telles que les adresses, le numéro du registre du commerce ou, à partir de maintenant, les coordonnées bancaires, ne devront être saisies qu'une seule fois. Les avantages d'EasyGov ont également été mis en lumière lors de la crise Covid-19, car il a accéléré la numérisation de nombreuses PME. Depuis février 2020, EasyGov pourrait enregistrer une forte croissance de plus de 10 000 nouvelles entreprises. L'offre est maintenant utilisée par plus de 30 000 entreprises (lire égale-

easygov.swiss



Une meilleure inclusion des personnes sourdes et malentendantes offre de bons potentiels au marché du travail.

Photo: 123RF

**HANDICAP** – Les personnes sourdes et malentendantes sont moins susceptibles d'occuper des postes de direction et une majorité ne reçoivent pas de promotion. Une étude de la Haute école spécialisée de Lucerne le montre.

# (Trop) de retenue

Selon la Fédération suisse des sourds (FSS), environ dix mille personnes sourdes en âge de travailler vivent en Suisse. Pas moins d'un million de personnes dans ce pays souffrent d'une déficience auditive légère à sévère et sont considérées comme malentendantes. Par rapport à la population active moyenne en Suisse, le taux de chômage des personnes sourdes et malentendantes est d'environ dix pour cent, ce qui est trois à quatre fois plus élevé. C'est ce qu'indique la Haute école de Lucerne, qui, en collaboration avec la Fédération suisse des sourds, a mené pour la première fois une «enquête quantitative» pour déterminer dans quelle mesure les personnes malentendantes sont intégrées dans les entreprises et quelles sont les opportunités et les défis qui se présentent aux entreprises lorsqu'elles emploient des personnes sourdes.

#### Rarement à la direction

Les résultats de l'étude montrent que les employés sourds et malentendants qui participent à l'étude ont à peu près les mêmes qualifications que ceux qui sont entendants. Environ 40% d'entre eux ont fait des études supérieures. Néanmoins, la proportion de ces personnes est bien inférieure à la moyenne nationale lorsqu'il s'agit de savoir si elles ont effectivement un emploi. Et seulement 3% de tous les employés malentendants ont une position de leader. Contre 26% de la population totale selon l'Office fédéral des statistiques.

«LA VALEUR AJOUTÉE POUR L'ENTREPRISE EST SOUS-ÉVALUÉE.»

Selon l'étude, 69% des personnes sourdes et malentendantes employées n'ont jamais été promues au cours de leur carrière professionnelle. La majorité des participants à l'étude sont employés dans des professions de services et de vente (23%), suivis par les professions universitaires et techniques (16% chacun).

#### Recrutés sous leur potentiel

Près de la moitié (48%) de toutes les entreprises interrogées ont déclaré qu'elles employaient des personnes sourdes ou malentendantes. «Presque toutes» ont souligné que leurs employés sourds et malentendants sont des collaborateurs clés qui restent dans l'entreprise pendant une période relativement longue et sont flexibles.

Il ressort également du sondage que ces personnes ont souvent des postes qui ne correspondent pas à leurs capacités. «Cela alimente l'hypothèse selon laquelle de nombreux malentendants et sourds sont recrutés en dessous de leur potentiel», déclare Annina Hille, directrice des études et chargée de cours à la Haute école spécialisée de Lucerne. Il y a plusieurs raisons à cela. «Les employeurs qui n'ont aucune expé-

rience avec des employés malentendants ou sourds sous-estiment leur valeur ajoutée pour l'entreprise.» En outre, de nombreuses entreprises ont des préjugés et des préoccupations non fondées lorsqu'il s'agit d'employer des personnes sourdes.

Harry Witzthum, directeur général de la Fédération suisse des sourds, partage cette évaluation. «La Fédération suisse des sourds s'active depuis de nombreuses années pour un marché du travail inclusif qui garantit aux personnes sourdes et malentendantes une réelle égalité des chances.»

L'étude lucernoise vise à aider à identifier les champs d'action et les mesures possibles afin que les organisations inexpérimentées puissent bénéficier de l'expérience d'autres entreprises et que l'inclusion et la promotion des personnes sourdes et malentendantes sur le marché du travail primaire soient plus efficaces

Communiqué/uhl

## AIDES POUR LES EMPLOYEURS



uhl

Les services ORP répertoriés ci-dessous sont gratuits pour les demandeurs d'emploi et les employeurs:

- placement des personnes en recherche d'emploi
  présélection rapide et professionnelle de candidats appropriés
- conseils dans les questions liées au marché du travail
- procédure simple pour l'enregistrement de postes vacants
- prise en considération des emplois dans l'ensemble de la base de données des ORP en Suisse et sur demande, les bornes self-service SSI et/ ou Internet (www.travail.swiss)
- collaboration avec des agences de placement privées

Les adresses des ORP sont disponibles:

- sur Internet www.travail.swiss
- par le biais de l'unité soutien opérationnel aux ORP/LMMT/ACt (Marché du travail et Réinsertion) du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), Marché du travail et assurance-chômage, Holzikofenweg 36, 3003 Berne, tél. 058 465 32 64.

**APPRENTISSAGES** - Fin août 2020, environ 73 000 contrats d'apprentissage avaient été signés dans toute la Suisse. Cela correspond à 96% des contrats d'apprentissage conclus l'année précédente.

## Un marché résistant à la crise

La situation de l'apprentissage est stable. Voici un résumé des chiffres obtenus dans les cantons par le groupe de travail «Perspectives Apprentissage 2020». Ou pour le dire autrement: le marché suisse de l'apprentissage a très bien maîtrisé la crise appelée Corona et mérite donc le titre de «résistant à la crise».

En été, la Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail (OrTra) ont une nouvelle fois intensifié leurs mesures visant à stabiliser le marché de l'apprentissage. Le Secrétariat d'Etat à l'éducation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en a fait état. Selon le

rapport, des effets de rattrapage massifs ont été observés ces dernières semaines, en particulier en Suisse romande et au Tessin. Dans certaines régions de Suisse alémanique, le nombre de contrats d'apprentissage conclus est encore plus élevé qu'en 2019.

#### Les louanges du SEFRI

Compte tenu des retards dans le processus de recrutement dus à la crise sanitaire et dans la perspective de la prolongation des contrats d'apprentissage jusqu'à l'automne 2020, les chances sont bonnes que les jeunes sans solution de suivi trouvent

encore une place de formation. D'autre part, selon le SEFRI, la prolongation du délai d'inscription à la maturité professionnelle a entraîné une augmentation des inscriptions de diplômés de l'apprentissage à la matu professionnelle dans les différents cantons.

Le SEFRI a expressément fait l'éloge des employeurs: la stabilisation du marché de l'apprentissage est également due à «la forte volonté des entreprises de fournir une formation». L'usam avait également plaidé pour que les entreprises de formation continuent à faire de la publicité pour les apprentissages et

à former des apprentis malgré des conditions défavorables. Il apparaît aujourd'hui que l'EFP est globalement bien positionnée et que les entreprises sont déterminées à assurer la prochaine génération de salariés.

Le SEFRI fait également l'éloge des cantons et des organisations du monde du travail. Ils ont intensifié leurs efforts pour soutenir les jeunes à la recherche d'un apprentissage et les aider ainsi à entrer dans le monde du travail.

Communiqué/uhl

taskforce2020.ch